

**PROCES VERBAL  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 23 février 2017**

L'an deux mil dix-sept et le vingt-trois février à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur KAARSBERG Georges, Maire.

**PRESENTS** : MM : KAARSBERG Georges, DETROYE Jean-Claude, KAARSBERG Thierry, BOUVIER Hélène, FOURCADE Jacques, MENESTREL Stéphane, SAUVAGEOT Flavien, SAUVAGEOT Yves, DEFRAIN Josiane.

**ABSENTS** : MM. PIERDON Michel, BIZOT Jean-Yves (a donné procuration à M. KAARSBERG Georges).

Mme BOUVIER Hélène a été élue secrétaire, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Date de la convocation** : 17/02/2017

**Date d'affichage** : 24/02/2017

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté

La séance est levée à 21h30,

Réunion de Conseil 02-2017

**N° 1-2017**      **Objet : bail de chasse**

M. Le Maire informe les conseillers municipaux que le bail de location amiable du droit de chasse en forêt communale de Senaide arrive à terme le 31 mars 2017.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- donne son accord pour que, Monsieur EMERY Christian de Senaide (Vosges), soit adjudicataire du droit de chasse en forêt communale de Senaide, en son nom propre,
- décide que le bail sera d'une durée de trois années, soit du 31 mars 2017 au 31 mars 2020, reconductible.
- Fixe le prix annuel de la location (loyer principal) à la somme de 300€ (trois cent euros), actualisé chaque année.
- Autorise M. Le maire à signer le nouveau bail et les pièces s'y rapportant

Voté à l'unanimité

**N° 2-2017**      **Objet : vente des résineux**

Le Conseil Municipal, après délibération, fixe comme suit :

- la destination des produits des coupes des parcelles 17, 18 et 20, figurant à l'état d'assiette de l'exercice 2015, et met à disposition des bois sur pied, à

l'ONF, en vue de les vendre façonnés dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement, l'ONF ayant à sa charge les travaux d'exploitation.

- Autorise Le Maire à signer les documents relatifs à cette mise à disposition

Voté à l'unanimité

<b>N° 3-2017</b>	<b>Objet : travaux sylvicoles 2017</b>
------------------	--

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte le programme de travaux sylvicole 2017, proposé par l'ONF comme suit :

- Parcelle 19 u : maintenance mécanisée et dégagement manuel des plantations après réalisation des cloisonnements sylvicoles au broyeur.
- Par contre, la taille de formation sur les arbres de plus de 3 m a été réalisée en 2016 et n'a pas lieu d'être

Sont refusés :

- Parcelle 22 u : dépressage avec nettoyage de jeune peuplement après entretien des cloisonnements, sera reporté à une date ultérieure afin de laisser les arbres grossir.

Ainsi que les travaux d'infrastructures suivant :

- Curage de fossés, chemin de la jonchère parcelle 3 et 4 car aucun risque majeur n'est à prévoir en cas de fortes pluies dans cette zone.
- Création de passages busés parcelle 19 et 20, la parcelle est en fin d'exploitation, et la zone concernée peut être contournée donc ne justifie pas ces travaux.
- Création de place de retournement parcelle 16. Parcelle qui est en fin d'exploitation et dont la place ne sera utile que dans plusieurs décennies. Ces travaux seront réalisés ultérieurement, si nécessaire.

Voté à l'unanimité

<b>N° 4-2017</b>	<b>Objet : internet</b>
------------------	-------------------------

Suite à la réunion du 8 février 2017 ;

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte de mettre en œuvre un projet pour améliorer le réseau internet sur la commune de Senaide.

Autorise M. Le maire à faire les démarches nécessaires à la mise en route de ce futur projet.

Voté : 9 pours, 1 abstention, 0 contre

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
M. KAARSBERG Georges